

## Bachelier : assistant social

<b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
<b>HELHa Campus Montignies</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
<b>HELHa Campus Montignies (HD)</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
<b>HELHa Louvain-la-Neuve</b> Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 113 Sociologie			
Ancien Code	SOAS1B13	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEAS1130		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Campus Mons <b>Myriam LELEU</b> (myriam.leleu@helha.be) HELHa Campus Montignies <b>Emmanuel NICOLAS</b> (emmanuel.nicolas@helha.be) HELHa Campus Montignies (HD) <b>Emmanuel NICOLAS</b> (emmanuel.nicolas@helha.be) HELHa Louvain-la-Neuve <b>Véronique ALBERT</b> (veronique.albert@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette unité d'enseignement vise à apporter une définition de la sociologie en la repositionnant dans le champ des sciences sociales afin que l'étudiant interroge les faits sociaux et amorce un regard critique. Elle prépare à une lecture sociologique et démographique des phénomènes sociaux. Dans ce sens, elle ambitionne que l'étudiant puisse déconstruire des évidences sociales.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques.

FS3 La reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

1.4 Adopter le langage professionnel du secteur

1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution

- 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
  - 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
  - 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
  - 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

### Acquis d'apprentissage visés

- I. Définir et illustrer les théories sociologiques
- II. Inscrire les situations concrètes dans un contexte social global
- III. Utiliser des grilles de lecture sociologiques et/ou des outils démographiques pour analyser des réalités sociales
- IV. Développer un regard critique sur les phénomènes sociaux

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
 Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus		
Mons		
SOAS1B13A	Sociologie	48 h / 4 C
+ HELHa Campus		
Montignies		
SOAS1B13A	Sociologie	48 h / 4 C
+ HELHa Campus		
Montignies (HD)		
SOAS1B13X	Sociologie	48 h / 4 C
+ HELHa Louvain-		
la-Neuve		
SOAS1B13A	Sociologie	48 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus		
Mons		
SOAS1B13A	Sociologie	40
+ HELHa Campus		
Montignies		
SOAS1B13A	Sociologie	40
+ HELHa Campus		
Montignies (HD)		
SOAS1B13X	Sociologie	40
+ HELHa Louvain-		
la-Neuve		
SOAS1B13A	Sociologie	40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 4/60 du Bloc 1.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens, et notamment les dispositions relatives aux examens dispensatoires de la période d'évaluation de janvier en bloc 1.

## Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

## Bachelier : assistant social

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS  
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55

Mail : [social.mons@helha.be](mailto:social.mons@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sociologie			
Ancien Code	7_SOAS1B13A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEAS1131		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Myriam LELEU</b> ( <a href="mailto:myriam.leleu@helha.be">myriam.leleu@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Le cours de sociologie vise à initier les étudiants à une démarche intellectuelle active, analytique et critique. Il implique la prise de connaissance des notions de base et de quelques repères de la littérature sociologique. Les éléments théoriques du cours sont constamment mobilisés pour interroger et analyser des situations concrètes de la vie sociale. La démarche vise à interroger, observer, comprendre et expliquer les réalités sociales et l'expérience du monde contemporain.

Les outils de la sociologie sont ainsi mis au service de la compréhension de situations sociales complexes. Les étudiants sont invités à se servir du regard sociologique pour mettre à distance leurs représentations sociales, quitter des prénotions et développer leur capacité d'analyse des faits sociaux et des problématiques sociales rencontrées dans le travail social.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- I. Dépasser les représentations de sens commun et les prénotions.
- II. Maîtriser les outils conceptuels principaux de la discipline.
- III. Distinguer et comparer des approches théoriques et analytiques.
- IV. S'approprier de façon critique les grilles d'analyse vues au cours.
- V. Mobiliser les outils sociologiques pour interroger, comparer, expliquer et interpréter des réalités sociales (faits sociaux et données issues de l'expérience contemporaine).
- VI. Analyser des situations sociales concrètes du point de vue de la dynamique des acteurs.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Introduction
  - Initier au regard sociologique dans la perspective du travail social
    - Ouvrir à la lecture du monde et élargir les perspectives
    - Dépasser les représentations sociales de sens commun
  - Déconstruire les mondes connus
    - Partir des expériences des apprenants : projets, familles, loisirs, sport, culture, santé, etc.
- Comprendre la sociologie
  - Qu'est-ce qu'un fait social ?
  - A quoi sert la sociologie ?
  - En quoi consiste la démarche sociologique ?
- Un peu d'histoire et des auteurs

- Les précurseurs et des fondateurs : Auguste Comte, Karl Marx, Alexis de Tocqueville, Max Weber, Emile Durkheim, Marcel Mauss, Ferdinand Tönnies, Georg Simmel, etc.
  - Des classiques : Pierre Bourdieu, Alain Touraine, Michel Crozier, Michel Foucault, Howard Becker, Erving Goffman, etc.
  - Une 'nouvelle' sociologie : François Dubet, Vincent de Gaulejac, Stéphane Rullac, François de Singly, Nicolas Duvoux, Alain Ehrenberg, Jean-Claude Kaufmann, Pascale Jamouille, etc.
  - Les champs de la sociologie : famille, éducation, santé, politique, art, culture, religion, vie quotidienne, etc.
  - Des concepts-clés
    - Cohésion sociale, intégration et régulation  
Emile Durkheim : suicide et anomie, formes de solidarités
    - Lien social et individualisme contemporain  
Danilo Martucelli
    - Autorité, pouvoir et domination  
Max Weber : action sociale et idéal-type de la bureaucratie
    - Déviance et étiquetage  
Howard Becker
    - Classe sociale et habitus  
Karl Marx : lutte des classes  
Pierre Bourdieu : théorie des capitaux, distinction et violence symbolique
    - Rites d'interaction  
Erving Goffman : institution totale et stigmates
    - Identité et scènes de la vie quotidienne  
Jean-Claude Kaufmann : famille, couple et routines conjugales
    - Modernité, changement social et désenchantement du monde  
Charles Taylor, Alain Touraine
    - Socialisation, acculturation, aliénation sociale  
Claude Dubar, Peter Berger, Robert Castel
- Problématiques sociales spécifiques
- Inégalités socio-économiques et de santé
  - Exclusion sociale, précarité, accès au logement et sans abris
  - Déviances, prostitution, enfermement et prisons
  - Assuétudes et dépendances (drogues, alcool, jeu, réseaux sociaux, etc.)
  - Mouvements sociaux et incertitudes : climat, conflit militaire, enjeux politiques
  - Vie dans la 'cité' et environnements socio-spatiaux : de la ville à la campagne

## Démarches d'apprentissage

- Alternance de cours ex-cathedra et de moments interactifs.
- Projections de documents audiovisuels suivis de discussions.
- Exercices individuels de lecture sociologique sur base de documents déposés sur Connected.
- Analyse d'un fait social en sous-groupes à partir d'une thématique issue du monde culturel (1<sup>er</sup> quadrimestre-Q1).
- Rédaction d'un commentaire analytique sur un fait social suite à une visite en extérieur et/ou une intervention présentée par une personne-ressource - à déterminer (2<sup>ème</sup> quadrimestre-Q2).

## Dispositifs d'aide à la réussite

- Rappel des éléments importants du cours précédent au début de chaque cours.
- Préparation à l'examen écrit à partir de questions-tests, avec retour collectif sur la production des étudiants en séance de cours.
- Supports en ligne sur Connected.
- Séquences de questions-réponses organisées par le Service d'aide à la réussite (SAR) en janvier et en juin.
- Q1 : préparation en sous-groupes de la mise en oeuvre de la démarche sociologique pour la compréhension d'un fait culturel (consignes précises sur Connected).
- Q2 : accompagnement à l'analyse sociologique et critique d'une problématique sociale suite à une visite et/ou au témoignage d'une personne-ressources (consignes précises sur Connected).

## Sources et références

- BOURDIEU P. (1979). La distinction. Critique sociale du jugement. Paris : Minuit.
- CABIN Ph. & DORTIER J.Fr. (2000). La sociologie. Histoire et idées. Auxerre : Sciences humaines.
- CORCUFF Ph. (1995). Les nouvelles sociologies. Paris : Nathan Université.
- DOLLO Chr., LAMBERT J.R., LORRAIN L. & PARAYRE S. (2020, 9<sup>è</sup> éd.). Sciences sociales. Paris : Dalloz.

- DURKHEIM E. (1960 ; 1867, 1<sup>è</sup> éd.). Le suicide. Etude de sociologie. Paris : Presses universitaires de France.
- GAULEJAC V. (de) (2013). Entre l'individu et le sujet, il y a toute une histoire. Pour une approche socio-clinique des récits de vie. Politiques Sociales n° 1 & 2.
- GIRAUD Cl. (1997). Histoire de la sociologie. Paris : Presses universitaires de France. Que sais-je?
- GOFFMAN E. (1977). Asiles. Etudes sur la condition sociale des malades mentaux. Paris : Minuit.
- MARTUCELLI D. & SINGLY (de) Fr. (2009). Sociologies contemporaines. Les sociologies de l'individu. Paris : Armand Colin.
- RIGAUX N. (2008). Introduction à la sociologie par sept grands auteurs. Bruxelles : De Boeck Université.
- TOURAINE A. (1992). Critique de la modernité. Paris : Fayard.
- VAN CAMPENHOUDT L. & MARQUIS N. (2020, 2<sup>è</sup> éd.). Cours de sociologie. Paris : Dunod.
- WEBER M. (1964 ; 1920, 1<sup>è</sup> éd.). L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme. Paris : Plon.

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Supports Powerpoint
- Notes de cours
- Supports vidéos
- Documents divers : articles scientifiques, extraits de livres, documents, recueil de données, témoignages, etc.
- Exercices et grilles d'analyse

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Deux évaluations sont programmées :

- Un examen écrit en janvier sur la matière vue durant le 1<sup>er</sup> quadrimestre qui intervient pour 50 % de la note globale de l'AA. Cette évaluation est dispensatoire à 10/20 ; en cas d'échec en janvier, l'examen portant sur la matière du Q1 peut être représenté en juin ; dans le cas d'un deuxième échec en juin, l'examen portant sur la matière du Q1 doit être représenté en août.
  - Une question portera sur la mise à distance des prénotions sur base de l'analyse sociologique d'un fait culturel préparée durant le 1<sup>er</sup> quadrimestre.
- Un examen écrit en juin sur la matière du 2<sup>ème</sup> quadrimestre qui intervient pour 50 % de la note globale de l'AA. L'évaluation de juin sur la matière du 2ème quadrimestre est dispensatoire en cas de réussite à 10/20. Dans le cas d'un échec en juin, l'examen portant sur la matière du Q2 doit être représenté en août.
  - Une question portera sur la capacité à articuler sociologie et travail social sur base de l'analyse critique d'une problématique sociale préparée durant le 2<sup>ème</sup> quadrimestre.
- Les 2 parties doivent être présentées et réussies pour valider la note de cette Activité d'Apprentissage.

Les étudiants en crédit résiduel qui ont échoué dans cette AA sont évalués sur l'entièreté de la matière de l'année en cours, soit les matières des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> quadrimestres.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	50	Exe	50	Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

### Dispositions complémentaires

Même modalité pour septembre. L'étudiant représentera uniquement la partie échouée.

Principe général : la note de cette activité d'apprentissage est obtenue en effectuant la moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes parties qui la composent (janvier+juin).

Exception : en cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté - impossible en janvier), Z (zéro), PR (note de présence), ou FR (fraude) dans une des parties de l'activité d'apprentissage, la mention dont

question sera portée au relevé de notes pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre partie).

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).